



**RAPPORT
FINANCIER
2024
&
PRÉVISIONS
2025**

Table des matières

Table des matières	2
Compte-rendu économique général	3
1. Gestion associative au quotidien	5
2. Compte de résultat 2024	6
2.1. Fonctionnement : un budget encore sous-estimé.....	6
2.2. Cotisations et dons : WILD Bretagne consolidée.....	7
2.2.1 Les cotisations / les adhérent.e.s : en hausse !	7
2.2.2 Les dons / Les donateurices : une bonne dynamique !.....	7
2.3. Ventes de « services » : événements animations/sensibilisations	8
2.4. Subventions et appels à projets : c'est reporté	9
2.5. Valorisation du bénévolat : <i>quid</i> du travail salarié ?.....	9
2.6. Compte de résultat 2024 au format comptable	11
3. Bilan 2024	12
3.1. ACTIF : déjà deux terrains « libérés ».....	12
3.2. ACTIF : les disponibilités permettent de voir plus grand	12
3.3. ACTIF : un fonds réservé pour le fonctionnement et les projets de l'association.....	13
3.4. PASSIF : RAS	13
3.5. BILAN : Patrimoine et Potentialités.....	13
3.6. BILAN 2024 au format comptable	14
4. Budget prévisionnel 2025	15
4.1 Achat d'un terrain supérieur à 8 hectares	15
4.2 Préparer l'acquisition suivante et tripler la surface dès 2025 ?	15
4.3 Démultiplier les actions de sensibilisation	15
4.4 Subventions, appels à projet, mécénat, organisation interne, et salariat	16
4.5 Un projet d'emploi salarié pour 2026 ? Un vrai sujet de fond.	17
4.6 Budget prévisionnel 2025 au format comptable.....	19
Conclusion : WILD Bretagne <i>fait le job</i> !.....	20

Compte-rendu économique général

Financièrement, **l'association WILD Bretagne se porte très bien fin 2024.**

Davantage de moyens financiers disponibles grâce à un Compte de Résultat excédentaire :

- Fin 2024, ses *liquidités* ont gagné + 15 000 € sur le bilan 2023.

En effet, les dons pour de nouveaux terrains continuent à arriver, sous l'impulsion d'une communication pertinente et multidimensionnelle, tandis que les achats de terrains suivent, mais à un rythme plus lent.

Progression à l'Actif du « patrimoine » associatif de terrains libérés :

Au moment de l'AG 2024 (mai 2025) **la surface des terres « libérées » par WILD Bretagne a été multipliée par 4 par rapport à fin 2023** : Plouëc du Trieux 1,7 ha + Querrien 1,7 ha + Conquereuil 3,6 ha.

Pour acquérir un nouveau terrain, on constate que, malgré nos moyens financiers qui augmentent, plusieurs nécessités restent difficiles à rassembler :

1. identification de terrains à la vente (recherche active des offres et propositions « entrantes »)
2. investigations de qualification du terrain / du vendeur / du prix
3. validation collective des critères d'intérêt / projet de libre évolution (notamment la volonté d'un terrain supérieur à 8 ha, suite à l'AG 2023)
4. capacité financière mobilisable
5. réactivité quand plusieurs acheteurs s'intéressent au même terrain

Une belle dynamique de dons pour « l'appel du sauvage » :

On pourrait croire, à la lecture des comptes, que les dons sont en baisse sur l'année civile 2024 (18 000 € de dons « encaissés »), comparativement à 2023 (30 000 €).

En réalité, **les dons fluctuent en lien avec les campagnes de communication de l'association** : la dernière campagne de *l'appel du sauvage* rajoute plus de 10 000 € de dons pour le seul premier trimestre 2025.

Suite à l'AG 2023, on attendait pour 2024 la reconnaissance d'intérêt général : elle est toujours en cours d'instruction. Après quelques modifications statutaires réclamées par l'Administration, elle devrait se concrétiser en 2025. Avec les réductions d'impôts qu'elle permet, elle aura un *effet levier* fantastique sur la récolte de dons pour les terrains.

Fait nouveau : les donateurices sont moins nombreux/nombreuses, mais le don moyen a doublé en 2024 par rapport à 2023. On note même plusieurs dons supérieurs à 500 €, et la contribution d'une association partenaire (jusqu'à 3 000 € grâce au Groupe Mammalogique Breton). On peut y voir un signe de crédibilisation renforcée pour l'association WILD Bretagne.

Une œuvre militante de sensibilisation publique sur toute la Bretagne :

On prendra garde, à la lecture des éléments économiques de ce dossier, à ne pas se focaliser uniquement sur les sommes importantes dédiées à l'achat des terrains.

Certes la récolte des dons et l'achat de terrains pour la libre évolution sont au cœur du projet « WILD Bretagne », mais le projet associatif est loin de se résumer à cela : **d'énormes énergies militantes,**

collectives et personnelles, sont investies dans les animations pédagogiques que l'association déploie tout au long de l'année pour faire connaître la libre évolution.

Les projets pédagogiques et artistiques ont, pour l'association, une valeur équivalente au projet de libération des forêts. Même si, sur le plan des mouvements financiers, leur impact comptable est actuellement à moins de 10% des sommes embarquées pour les terrains.

Tout se tient : les actions de sensibilisation font connaître la libre évolution, créent des adhésions, activent des énergies collectives de proximité (des groupes locaux se mettent en place), et génèrent des dons pour les terrains.

2024 s'est illustrée de nombreuses collaborations qui enracinent l'association WILD sur tout le territoire breton, avec quelques moments forts comme « Un hiver non humain » et « Un printemps dans les bois »...

Sans parler de nouveaux partenariats, moins *visibles* sans doute, mais tout aussi pertinents, comme celui de WILD Bretagne avec des sympathisant.e.s naturalistes, en particulier le Groupe Mammalogique Breton. Le GMB contribue d'ailleurs à la qualification de nos nouveaux terrains candidats à « libération ».

Une gestion économique qui doit encore se rationaliser :

La pérennité de toute entreprise dépend essentiellement de la capacité de ses actrices à se mobiliser durablement.

WILD Bretagne amplifie ses actions, reçoit de nouvelles sollicitations, multiplie les initiatives, anime de plus nombreux/nombreuses adhérent.e.s, partenaires et sympathisant.e.s, supervise plusieurs terrains distants les uns des autres.

Il faudra veiller à ce que chacun.e des animatrices clés de l'association n'épuise pas ses capacités à s'impliquer.

Consacrer le plus clair de son temps et de ses ressources personnelles dans un projet bénévole représente un défi associatif plus large que les vocations individuelles.

C'est une thématique qu'il est prévue de travailler collectivement lors de l'AG, notamment lors d'un atelier sur l'autogestion.

On y fera aussi un focus sur la nécessité de suivre le volume des engagements bénévoles en « équivalent travail » et de bien garantir le remboursement des frais engagés.

L'Assemblée Générale « WILD Bretagne » des 24 et 25 mai 2025 fera donc le constat d'un projet associatif qui peut compter sur des énergies militantes pertinentes et une assise financière opérationnelle.

L'association peut se donner les moyens d'être toujours plus ambitieuse !

1. Gestion associative au quotidien

Le développement rapide de l'association, ses capacités financières importantes, et sa demande de reconnaissance d'intérêt général, nécessitent de rendre plus rigoureuse sa gestion économique.

Lors de l'AG 2023 plusieurs sujets avaient été débattus collectivement sur les questions de pérennisation du projet associatif, de plus en plus mobilisant, notamment pour l'équipe fondatrice.

Il avait été décidé de :

- s'assurer du **remboursement des frais de fonctionnement aux bénévoles** (frais km principalement) pour ne pas faire peser leur engagement sur leurs finances personnelles
- **estimer les heures bénévoles** directement liées au fonctionnement de l'association (animation-coordination) et à la réalisation de ses projets (communication, investigations, expositions, projections, activités de sensibilisation / pédagogiques, réalisation de supports documentaires et artistiques...)
- **obtenir la reconnaissance d'intérêt général** pour *booster* la collecte de dons pour les terrains, et donc le financement associatif
- affecter 9% des dons reçus pour l'achat de terrain aux contreparties donateurices et 5% pour le fonctionnement de l'association (en particulier frais de prospection et de suivi des terrains)
- envisager à moyen terme de salarier une ou deux personnes à temps partiel pour garantir une implication régulière et pertinente dans l'animation de l'association et la poursuite de ses projets

Plusieurs progrès significatifs ont été accomplis depuis :

- plus de 500 € de remboursements de frais enregistrés en 2024 contre 0 € en 2023
- premier remplissage de tableaux des temps bénévoles (c'est un début, mais très en deçà des réalités)
- démarche de reconnaissance d'intérêt général, quasi finalisée (quelques compléments à fournir aux services administratifs)

On comprend que l'enthousiasme des projets, qui donnent tout son sens à l'association WILD Bretagne, laisse largement en arrière-plan le *reporting* de gestion, mais le recueil des données à dimension économique reste utile à moyen terme :

- les dépenses réalisées pour le fonctionnement de l'association et l'animation de ses projets doivent être réclamées et remboursées
- les frais remboursés doivent être dûment justifiés, au fur et à mesure
- les temps consacrés au projet associatif doivent être recensés, de façon à mesurer les nécessités de délégation, de travail salarié, de subventions...

2. Compte de résultat 2024

2.1. Fonctionnement : un budget encore sous-estimé

Le compte de résultat 2024 est parfaitement équilibré, à première vue, dans la mesure où les recettes « de fonctionnement » sont égales aux dépenses, tandis que le résultat annuel excédentaire est égal au montant des dons reçus pour l'achat des terrains, soit 18 000 €.

Cette lecture rapide masque certaines réalités :

Peu de frais ont été remboursés, si l'on en croit ce tableau des activités 2024 :

2024									
Un hiver non-humain - Programmation, animations, expositions, projections, radio (avec Faonine et Cie de l'effraie)	Rennes - Hotel Pasteur	20h	2 jours	0	0	0	0	5	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Atelier des Antéanondes	Rennes - Hotel Pasteur	3h	3h	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Lecture Slam	Rennes - Hotel Pasteur	10h	1h	0	0	0	0	4	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Atelier création "Rennes non-humain"	Rennes - Hotel Pasteur	3h	3h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Radio court circuit	Rennes - Hotel Pasteur	2h	6h	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Lecture de la nouvelle "Visière pâle"	Rennes - Hotel Pasteur	1h	1h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Projection du court métrage "Le chant du cachalot"	Rennes - Hotel Pasteur	2h	30min	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Exposition "Bialowieza", "Résistance Sauvage", "Portrait en Friche", "Rennes non-humain 1950 à nos jours"	Rennes - Hotel Pasteur	30h	2 jours	0	0	0	0	5	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un hiver non-humain - Jeux memory des arbres	Rennes - Hotel Pasteur	1h	2 jours	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux : Facebook et Instagram
Un printemps dans les bois - Programmation participative (rencontre de acteur.ice.s locaux)	Saint Sulpice la Forêt	25h	3 mois	0	2000	750	Facture		
Un printemps dans les bois - Acoroche pour un mois et vernissage de l'exposition "Paysannes et forêts"	Saint Sulpice la Forêt	3h	1mois	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois - Apportage de l'ouvrage "Des gallettes et du compost" de Myriam Bahaffou	Saint Sulpice la Forêt	5h	2h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Animation memory des arbres pour les enfants	Saint Sulpice la Forêt	1h	2h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Animation dessin et jeu sur la forêt pour les enfants	Saint Sulpice la Forêt	1h	2h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Acoroche pour un mois et vernissage de l'exposition "Bialowieza"	Saint Sulpice la Forêt	3h	1mois	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Balade naturaliste et sophrologie "La friche, pépinière de la forêt"	Saint Sulpice la Forêt	4h	2h	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Fabrication de nichoir + jeu	Saint Sulpice la Forêt	1h	3h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Projection de rodage du documentaire sur Bialowieza	Saint Sulpice la Forêt	1h	3h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Balade naturaliste : "Comment faire renaître des forêts sauvages" ?	Saint Sulpice la Forêt	3h	3h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Atelier dessin	Saint Sulpice la Forêt	2h	2h	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Atelier des Antéanondes	Saint Sulpice la Forêt	2h	2h30	0	0	0	0	2	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Un printemps dans les bois : Marché vivant									
Stands sur la biodiversité Producteurs									
Groupe d'arbres									
Plateau radio Restauration, buvette									
DJ set, concert	Saint Sulpice la Forêt	20h	7h	0	0	0	0	7	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Financement participatif avec le groupe mammalogique Breton : L'appel Sauvage	Bretagne	140h	6 mois	Don libre	En cours	résultat	Les contreparties (dépense dépendant de la participati	10	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
Balade Naturaliste à la réserve de Plouëc du Trieux	Plouëc du Trieux	3h	3h	0	0	0	0	1	Réseaux sociaux + publipostage (commune)
TOTAL		282	7						

En clair, de 1 à 5 bénévoles se sont mobilisé.e.s entre 1 heure et plusieurs mois, sur 4 grands projets à distance de leur lieu de vie personnel : « Un hiver non humain / Rennes », « Un printemps dans les bois / Saint Sulpice la Forêt », « l'appel du sauvage avec le groupe mammalogique breton / Bretagne » et « balade naturaliste / Plouëc du Trieux ». Tout ça pour moins de 550 € de frais km remboursés ?

Les contreparties n'ont pas été valorisées : on compte moins de 600 € de contreparties, alors que 18 000 € de dons devraient générer plus de 1 600 € de contreparties. Faisons l'hypothèse, comme il avait été envisagé lors de l'AG 2023, que la possibilité de télécharger directement une partie des contreparties limite efficacement ces dépenses de remerciement des donateurices. Toutefois, il faut rapidement réimprimer nombre de contreparties en attente de distribution.

Le temps bénévole d'animation, d'organisation et de prestations reste à compléter : sur un tableau de suivi on compte 118 heures de coordination gestion, sur un autre reproduit ci-dessus, on compte de base 282 heures de préparation des animations... Tandis que le temps de montage du film documentaire sur la forêt de Bialowieza « l'appel du sauvage » ne semble pas avoir été estimé. Pour autant, ce document vidéo est le support de nombreuses animations de sensibilisation de l'association partout en Bretagne.

Si l'on valorisait réellement le temps de travail investi par certain.e.s bénévoles de l'association, en « équivalent salaire », le bilan économique de l'année 2024 ne serait plus excédentaire.

La question du recours au travail salarié sera débattue à nouveau lors de la prochaine AG de mai 2025.

Rapport financier 2024

BENEVOLE	ACTION BENEVOLE : animation, événement, réunions, préparation, transport...	DATE ACTION	Temps passé en HEURES	Estimation en REMUNERATION x18€ (charges comprises)	Déplacement : nbre KM véhicule personnel	Valorisation des déplacements : INDEMNITE par KM demandée (maximum indemnité fiscale)	REMBOURSEMENT FRAIS demandé	DON pour Wild
JB	fonctionnement AG / compta / rapport financier	27/05/24	4	72,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pat	Organisation de l'exposition : "Un hiver non-humain" à l'hotel Pasteur	24/02/24	10	180,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pat	Illustrations "un hiver non-humain" (communication, programme, cartes pour exposition	21/02/24	25	450,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pat	Installation et décrochage des expositions et présence sur place lors de l'évènement "Un hiver non-humain"	22/02/24	20	360,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
JB	compta prépa	10/07/24	1	18,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pat	Création de l'exposition "L'appel du Sauvage"	22/03/24	50	900,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Guillaume	Réunion de programmation résidence artistique Saint-Sulpice-la-forêt	22/01/2024	4	72,00 €	70	0,64 €	44,52 €	44,52 €
Guillaume	Réunion compta 12/07/2024	12/07/2024	2	36,00 €	44	0,64 €	27,98 €	27,98 €
JB	compta réunion	12/07/24	2	36,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
			0	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX			118	2 124,00 €			72,50 €	72,50 €

2.2. Cotisations et dons : WILD Bretagne consolidée

2.2.1 Les cotisations / les adhérent.e.s : en hausse !

L'association compte 39 adhérent.e.s pour 2024. Une dizaine de plus qu'en 2023, soit + 30 %.

Les adhésions/cotisations à prix libre représentent une recette de 713 € en 2024, soit 50% de plus qu'en 2023.

NB : il faudra préciser à l'occasion, lors d'une mise à jour des statuts, que l'adhésion « à prix libre » vaut pour l'année civile du versement de la cotisation.

2.2.2 Les dons / Les donateurices : une bonne dynamique !

Le montant des **dons collectés et encaissés en 2024 s'élève à 17 947 €**, contre 26 787.50 € en 2023.

On ne peut pas parler de « baisse des dons », malgré la fluctuation des entrées d'argent.

En effet, le versement, sur le compte bancaire associatif, des dons reçus via *Hello Asso* se fait avec un décalage temporel. Une partie des dons accordés par les particuliers en 2024 a été versée en 2025. Si on regarde la date du paiement effectif des dons par les donateurices, 2024 génère un total de dons pour les forêts de près de 22 500 €.

Concernant la fluctuation des dons reçus, sur le tout le premier semestre 2024, l'association a reçu moins de 1 150 € de dons pour les forêts !

Alors que sur les 6 mois suivants toujours en 2024, WILD Bretagne recevra plus de 21 300 € de dons (dont un don exceptionnel de 5 000 €).

Tandis que sur les 3 premiers mois de 2025, les dons montent déjà à plus de 10 350 €.

Soit un global supérieur à la collecte de 2023, et sur 9 mois seulement (31 650 € de juillet 2024 à mars 2025), à cheval sur deux années.

La campagne de communication « l'appel du sauvage » s'est lancée après l'AG de fin mai 2024. Le constat se vérifie depuis 2022 : les dons sont stimulés par les campagnes de communication de l'association et se synchronisent avec elles.

On compte 187 donateurices en 2024. Contre 541 en 2023 ! Le nombre diminue, mais pas les montants récoltés.

Le profil et l'implication financière des donateurices semblent évoluer.

- En 2023 nous étions sur un don moyen de 50 € par donateurice.
- En 2024 on s'approche des 90 € en moyenne par donateurice (sans inclure dans cette moyenne les dons exceptionnels, supérieurs à 1 000 €)
- Une personne généreuse a fait un don de 5 000 € en 2024
- L'association Mammologique Bretonne a fait un don de 1 000 € en 2024 et un autre de 2 000 € début 2025, soit déjà 3 000 € au total pour ce nouveau partenariat.
- Une dizaine de donateurices sont engagé.e.s en 2024 dans un don mensuel régulier, comme en 2023.

On gage que la reconnaissance d'intérêt général pourrait formidablement démultiplier la générosité des donateurices, et pourquoi pas motiver le don des entreprises...

2.3. Ventes de « services » : événements animations/sensibilisations

Les **actions de sensibilisation de l'association** représentent une recette de plus de 2 100 € en 2024, comparable à celle de 2023.

C'est essentiellement la recette de contribution de 2 000 € de la commune de Saint Sulpice la Forêt, pour les nombreuses animations portées par WILD Bretagne d'« un printemps dans les bois ».

Les communes qui intègrent WILD Bretagne dans leurs programmes d'animation culturelle et d'actions pédagogiques, rétribuent librement l'association pour chaque action.

La vente de « goodies » et petits produits en lien avec la libre évolution aurait rapporté quant à elle une centaine d'euros en 2024.

Pour 2023, on estimait à 200 € environ les ventes de petits produits artistiques et pédagogiques réalisées lors des événements animés par l'association.

Lors de l'AG 2023, il était prévu une tenue de caisse plus précise, avec un suivi des ventes de ces petits articles créés par l'association : « un carnet sera complété lors des événements ».

Une telle finesse dans la gestion de caisse nécessiterait plus de présence bénévole lors des manifestations. Les bénévoles préfèrent visiblement se consacrer à l'animation et aux échanges avec les participant.e.s.

Pour autant les événements ont généré des recettes de caisse distinctes : animation au skate-park 100 € environ + un hiver non humain : 340 € environ + divers autres petits événements... Comme l'argent sera déposé sur le compte bancaire courant 2025, la comptabilisation est décalée.

Il convient globalement, à la veille de devoir justifier d'une comptabilité rigoureuse pour crédibiliser l'association auprès de nouveaux financeurs institutionnels, de consacrer un temps de travail plus conséquent à ces questions de gestion économique.

2.4. Subventions et appels à projets : c'est reporté

A ce jour WILD Bretagne n'a demandé ni reçu aucune subvention.

Lors de l'AG 2023, il était prévu en effet d'engager fin 2024 des demandes de subventions auprès des collectivités territoriales sensibles aux missions menées par l'association, notamment dans la perspective de pérenniser son fonctionnement (par le salariat de compétences clés).

Par ailleurs, il avait été envisagé en 2023 de pouvoir répondre à des **appels à projet**, qui relèvent des compétences de WILD Bretagne et de ses partenaires, afin de bénéficier de financements pour la réalisation de missions cohérentes avec son projet associatif, voire de financer des contrats salariés.

Cette perspective ne s'est pas concrétisée en 2024.

2.5. Valorisation du bénévolat : *quid* du travail salarié ?

La réforme de la comptabilité associative de 2019, part du principe qu'une association doit connaître et retranscrire son coût réel de fonctionnement, y compris dans l'estimation financière des heures de bénévolat, comme si elles étaient rémunérées par des contrats de travail.

L'AG 2023 avait donc décidé, en plus d'un juste remboursement des frais de déplacements, de **comptabiliser les heures de travail des bénévoles** dans sa gestion.

Un réel progrès a été fait. Les deux tableaux qui suivent le démontrent. Mais l'estimation reste en deçà des réalités.

Alexandre PATUREAU évoque une implication de deux à trois jours par semaine pour la réalisation des projets associatifs et l'animation des bénévoles et partenaires de WILD Bretagne !

Clairement, quand on observe les fonctionnements de WILD Bretagne, on comprend que la continuité de l'association nécessite la fourniture d'un travail régulier tout au long de l'année, tant sur le plan administratif, que sur celui de l'animation des bénévoles et de la gestion des projets.

La quasi-totalité des bénévoles et adhérent.e.s de WILD Bretagne sont des actifs/actives, en âge de travailler : l'association ne peut raisonnablement pas exiger de leur part une implication régulière et continue de plusieurs journées de travail non rémunéré par semaine.

Chacun.e des militant.e.s place généralement en priorité ses engagements familiaux et professionnels, à juste titre. Et ces engagements, tout comme les questions de santé individuelle, qui concernent aussi les personnes bénévoles retraitées, sont soumis à des aléas (changement de travail, arrivée d'un enfant, maladie, etc). Compter uniquement sur l'engagement bénévole, du fait du statut des militant.e.s engagé.e.s avec WILD Bretagne, risque de remettre en question, du fait de ces impondérables et sans prévenir, certains engagements pris par l'association.

- Soit l'association diminue ses engagements, pour se restreindre aux seuls projets qu'elle peut assumer avec ses capacités bénévoles effectives et récurrentes.
- Soit l'association décide de recourir au travail salarié, pour assurer la bonne gestion de ses activités régulières. Encore faudra-t-il le financer...

Exemple : certain.e.s donateurices attendent deux à trois mois que l'association leur fasse un retour, faute de disponibilité et de répartition des tâches régulières. Heureusement que les donateurices sont motivé.e.s ! Mais l'association passe sans doute à côté, par cette gestion tardive, d'une opportunité de

Rapport financier 2024

fidélisation des donateurices, d'une conversion d'un don ponctuel en don régulier, ou d'une possibilité d'engagement bénévole, utiles au projet associatif sur le long terme...

BENEVOLE	ACTION BENEVOLE : animation, événement, réunions, préparation, transport...	DATE ACTION	Temps passé en HEURES	Estimation en REMUNERATION x18€ (charges comprises)	Déplacement : nbre KM véhicule personnel	Valorisation des déplacements : INDEMNITE par KM demandée (maximum indemnité fiscale)	REMBOURSEMENT FRAIS demandé	DON pour Wild
JB	fonctionnement AG / compta / rapport financier	27/05/24	4	72,00 €			0,00 €	0,00 €
Pat	Organisation de l'exposition : "Un hiver non-humain" à l'hotel Pasteur	24/02/24	10	180,00 €			0,00 €	0,00 €
Pat	Illustrations "un hiver non-humain" (communication, programme, cartes pour exposition	21/02/24	25	450,00 €			0,00 €	0,00 €
Pat	Installation et décrochage des expositions et présence sur place lors de l'évènement "Un hiver non-humain"	22/02/24	20	360,00 €			0,00 €	0,00 €
JB	compta prépa	10/07/24	1	18,00 €			0,00 €	0,00 €
Pat	Création de l'exposition "L'appel du Sauvage"	22/03/24	50	900,00 €			0,00 €	0,00 €
Guillaume	Réunion de programmation résidence artistique Saint-Sulpice-la-forêt	22/01/2024	4	72,00 €	70	0,64 €	44,52 €	44,52 €
Guillaume	Réunion compta 12/07/2024	12/07/2024	2	36,00 €	44	0,64 €	27,98 €	27,98 €
JB	compta réunion	12/07/24	2	36,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX			118	2124,00 €			72,50 €	72,50 €

2024								
Un hiver non-humain - Programmation, animations, expositions, projections, radio (avec Faonine et Cie de l'effraie)	Rennes - Hotel Pasteur	20h	2 jours	0	0	0	5 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Atelier des Antémondes	Rennes - Hotel Pasteur	3h	3h	0	0	0	2 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Lecture Slam	Rennes - Hotel Pasteur	10h	1h	0	0	0	4 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Atelier création "Rennes non-humain"	Rennes - Hotel Pasteur	3h	3h	0	0	0	1 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Radio court circuit	Rennes - Hotel Pasteur	2h	5h	0	0	0	2 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Lecture de la nouvelle "Vipère piliade"	Rennes - Hotel Pasteur		1h	0	0	0	1 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Projection du court métrage "Le chant du cachalot"	Rennes - Hotel Pasteur	2h	30min	0	0	0	2 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Exposition "Bialowieza", "Résistance Sauvage", "Portait en Friche", "Rennes non-humain 1050 à nos jours"	Rennes - Hotel Pasteur	30h	2 jours	0	0	0	5 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un hiver non-humain - Jeu memory des arbres	Rennes - Hotel Pasteur	1h	2 jours	0	0	0	1 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un printemps dans les bois - Programmation participative (rencontre des acteurs locaux)	Saint Sulpice la Forêt	25h	3 mois	0	2000	750 Facture	1 Réseaux sociaux : Facebook et instagram	
Un printemps dans les bois - Acroche pour un mois et vernissage de l'exposition "Paysannes et forêts"	Saint Sulpice la Forêt	3h	1mois	0	0	0	2 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Arpentage de l'ouvrage "Des paillettes et du compost" de Myriam Bahaffou	Saint Sulpice la Forêt	5h	2h	0	0	0	1 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Animation memory des arbres pour les enfants	Saint Sulpice la Forêt	1h	2h	0	0	0	1 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Animation dessin et jeu sur la forêt pour les enfants	Saint Sulpice la Forêt	1h	2h	0	0	0	1 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Acroche pour un mois et vernissage de l'exposition "Bialowieza"	Saint Sulpice la Forêt	3h	1 mois	0	0	0	2 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Balade naturaliste et sophrologie "La friche, pépinière de la forêt"	Saint Sulpice la Forêt	4h	2h	0	0	0	2 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Fabrication de nichoir + jeu	Saint Sulpice la Forêt	1h	3h	0	0	0	1 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Projection de rodage du documentaire sur Bialowieza	Saint Sulpice la Forêt	1h	3h	0	0	0	1 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois - Balade naturaliste : "Comment faire renaitre des forêts sauvages" ?	Saint Sulpice la Forêt	3h	3h	0	0	0	1 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois : Atelier dessin	Saint Sulpice la Forêt	2h	2h	0	0	0	2 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois : Atelier des Antémondes	Saint Sulpice la Forêt	2h	2h30	0	0	0	2 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Un printemps dans les bois : Marché vivant								
Stands sur la biodiversité Producteurs								
Grange d'artres								
Plateau radio Restauration, buvette								
Q) séil, concert	Saint Sulpice la Forêt	20h	7h	0	0	0	7 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Financement participatif avec le groupe mammalogique Breton : L'appel Sauvage	Bretagne	140h	6 mois	Don libre	En cours	résulta Les contreparties (dépense dépendant de la participati	10 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
Balade Naturaliste à la réserve de Plouëk du Trieux	Plouëk du Trieux	3h	3h	0	0	0	1 Réseaux sociaux + publipostage (commune)	
TOTAL		282	?					

2.6. Compte de résultat 2024 au format comptable

Compte de résultat 2024							
CHARGES		PREV 2024	PRODUITS		PREV 2024		
6064	Fournitures administratives	0,00 €	0,00 €	7061	Animation / Exposition	2 125,00 €	3 000,00 €
61	Services extérieurs	350,00 €	1 200,00 €	7062	Formations	0,00 €	0,00 €
6135	Locations mobilières	0,00 €	0,00 €	707	Ventes de marchandises	100,00 €	200,00 €
6161	Primes d'assurance : multirisque	224,83 €	250,00 €	74 Subventions (total)			
618	Divers	0,00 €	0,00 €	740	Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €
6181	Documentation générale	0,00 €	0,00 €	741	Part de subvention pluriannuelle non utilisée : produit comptabilisé d'avance	0,00 €	0,00 €
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	929,49 €	0,00 €	75 Autres produits de gestion courante			
61851	Investissements exposition	0,00 €	300,00 €	7541	Dons reçus pour le fonctionnement de l'asso	0,00 €	0,00 €
623	Publicité, publications, relations publiques	0,00 €	700,00 €	75411	Remboursement de dons	0,00 €	0,00 €
6234	Cadeaux : contreparties aux donateurs des collectes	565,04 €	3 000,00 €	75412	Abandons de frais par des bénévoles	0,00 €	0,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	7551	Contributions financières d'autres organismes	0,00 €	0,00 €
6251	Voyages et déplacements	533,80 €	2 000,00 €	7561	Cotisations membres sans contrepartie : adhésions	713,00 €	500,00 €
6256	Missions	0,00 €	0,00 €	7582	Dons pour les forêts	17 947,00 €	30 000,00 €
6257	Réceptions	187,73 €	0,00 €				
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00 €	0,00 €				
627	Services bancaires et assimilés (tenue de compte et agios)	87,60 €	100,00 €				
63	Impôts taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €				
63512	Taxes foncières	0,00 €	0,00 €				
63513	Autres impôts locaux	0,00 €	0,00 €				
641	Rémunération du personnel	0,00 €	0,00 €				
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00 €	0,00 €				
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €				
	TOTAL CHARGES	2 878,49 €	7 550,00 €		TOTAL PRODUITS	20 885,00 €	33 700,00 €
					RESULTAT 2024 : excédent	18 006,51 €	26 150,00 €

3. Bilan 2024

3.1. ACTIF : déjà deux terrains « libérés »

Rappel : l'achat de terrains n'entre pas dans le compte de résultat comme une charge, car il constitue un enrichissement du Patrimoine de l'association (à l'Actif du Bilan).

Fin 2024, les deux terrains acquis pas WILD Bretagne figurent donc au Bilan pour une valeur totale d'acquisition de 9 266 €. Il s'agit des terrains de Plouëc du Trieux et de Quérien.

A la date de l'AG 2024, l'achat du terrain de Conquereuil est engagé, mais toujours pas finalisé.

3.2. ACTIF : les disponibilités permettent de voir plus grand

Fin 2024 on comptabilise en banque (+ caisse) plus de 40 000 € de liquidités.

Avec le recul des dernières collectes, on peut raisonnablement tabler qu'une bonne campagne de communication permet de récupérer, en moins d'une année, entre 25 000 et 30 000 €.

Devant ces capacités financières, et dans l'objectif de favoriser plus de biodiversité, il est prévu de se mobiliser désormais sur des terrains prometteurs de plus de 8ha, soit des budgets d'acquisition supérieurs à 30 000 €.

A la date de l'AG2024, nous rassemblons 7 ha de terrains diversifiés en 3 espaces différents.

Nous espérons, pour 2025 doubler notre surface de terres naturelles libérées, car nous en avons les moyens et la motivation.

Via *Hello Asso*, les dons pour les terrains depuis 2022 jusqu'en mars 2025, s'élèvent à un total de l'ordre de 62 250 €. Soit 53 300 € environ à consacrer totalement à l'achat de terrains, si on applique la clé de répartition votée lors de l'AG 2023.

Sur ce budget théorique, déjà 9 250 € figurent au Bilan 2024.

Restent donc de disponible 44 000 €.

Le terrain de Conquereuil en cours d'acquisition devrait revenir environ 5 500 €.

Restent disponibles pour l'achat de terrain, à fin mars 2025 : 38 500 €, sans compter les dons supplémentaires mobilisables lors d'une nouvelle campagne de mobilisation.

Toutefois, la capacité financière de WILD BRETAGNE ne suffit pas à garantir une acquisition : encore faut-il trouver des terrains qui correspondent à nos critères (relativement peu de terres forestières sont proposés à la vente) ET signer un compromis de vente avant d'autres acheteurs potentiels (les délibérations collectives, une fois faites les investigations de repérages et la sollicitation des partenaires naturalistes, peuvent prendre un certain temps).

NB : pour Quérien et Conquereuil l'association a bénéficié de conditions d'achats privilégiées, tant en termes de délais de décision que de tarif à l'hectare, car ces terrains nous avaient été orientés par des sympathisant.e.s, motivé.e.s par le projet de libre évolution.

3.3. ACTIF : un fonds réservé pour le fonctionnement et les projets de l'association

Le montant des liquidités financières qui figure au bilan ne doit pas être confondu avec le reste de budget disponible pour l'achat de nouveaux terrains.

Depuis l'AG 2023, l'association a défini une clé de répartition des dons reçus pour l'acquisition de terrains.

86% des dons sont consacrés à l'acquisition des terrains, charges de notaires inclus.

14 % sont dédiés à :

1. la création, production et distribution des « contreparties » aux donatrices, pour 9 % des dons,
2. la gestion du fonctionnement de l'association concernant les terrains (repérage, évaluation, sélection, achat des terrains + suivi, préservation de la libre évolution, et animations pédagogiques sur place) à hauteur de 5 % des dons.

A la lecture des états financiers 2024, on peut donc considérer que, à partir des 18 000 € de dons reçus, et en tenant compte de l'équilibre des recettes/dépenses sur les autres activités et fonctionnements de l'association, près de 1 000 € ont été libérés pour la « gestion associative ».

Quant aux contreparties, moins de la moitié du budget a été consommé en 2024. Il reste à dépenser environ 1 000 €. Ce qui devra nécessairement se faire courant 2025.

WILD Bretagne, fin 2024, dispose donc, inscrit au Bilan 2024, de :

- 31 350 € fléchés pour l'achat de terrains
Dont 15 500 € suite à la collecte 2024 et avant l'achat du terrain de Conquereuil, auxquels on rajoute les fonds dédiés issus de l'exercice 2023 (moins le terrain de Querrien acheté en 2024 : 2 350 €, donc plus 15 850 € disponibles pour les acquisitions fin 2023.
- 7 500 € fléchés pour financer le fonctionnement de l'association en lien avec les projets de terrains (cumul des exercices précédents), mais aussi pour les projets artistiques et pédagogiques...
- 1 000 € pour le financement des contreparties aux donatrices de 2024

3.4. PASSIF : RAS

On ne trouve rien d'autre dans le Passif du Bilan 2024, en dehors du report des résultats excédentaires 2023 et précédents.

3.5. BILAN : Patrimoine et Potentialités

Les totaux de l'ACTIF et du PASSIF chiffrent le patrimoine de l'association WILD Bretagne fin 2024 : 50 000 €, répartis entre possession de terrains libérés et liquidités.

On ajoute cette année une ligne en annexe du BILAN : les « contributions volontaires en nature » concernant la valorisation du travail bénévole, en équivalence travail salarié, à des fins d'estimation du besoin de recruter un jour pour assurer le fonctionnement de l'association.

Cette indication est largement sous évaluée : on espère qu'elle sera mieux prise en compte en 2025 !

3.6. BILAN 2024 au format comptable

Bilan 2024		Bilan 2024	
ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations corporelles		Réserves	
2111 Terrains nus, valeur totale avec frais de notaire et taxes (débit)	9 266,45 €	102 Fonds propres (dons des fondateurs et des donateurs transformés en immobilisations : terrains acquis)	0,00 €
Immobilisation en cours : 231 part sur l'achat de terrain réservé, mais non finalisé / 238 avances et acomptes / 2312 Terrains	0,00 €	1068 Réserves pour projet de l'entité (financières)	0,00 €
ACTIF CIRCULANT		Report à nouveau	
Stocks		110 Report à nouveau (cumul années précédentes)	32 138,24 €
30 Stocks de "produits finis"	0,00 €	120 Résultat de l'exercice (excédentaire : au crédit)	18 006,51 €
Créances		Subvention d'investissement	
40 Fournisseurs : dettes à nos fournisseurs	0,00 €	131 Subvention d'équipement	0,00 €
404 Fournisseur d'immobilisation (vendeur du terrain)	0,00 €	FONDS REPORTES ET DEDIES	
410 Clients et comptes rattachés (créances : prestations non encore payées en décembre)	552,00 €	194 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0,00 €
421 Personnel et comptes rattachés : dettes à nos salariés (rémunération due à fin décembre)	0,00 €	195-96 Fonds dédiés sur autres ressources	0,00 €
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer non pris	0,00 €	PROVISIONS	
43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux : en dettes charges sociales non encore prélevées (décembre)	0,00 €	151 Provisions pour risques	0,00 €
44 Etat et autres collectivités publiques subventions à recevoir	0,00 €	DETTES	
4411 créance de subvention d'investissement : subventions accordées mais non encore touchées	0,00 €	164 Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00 €
4417 créance de subvention d'exploitation	0,00 €	TOTAL PASSIF	
447 Autres impôts taxes et versements assimilés	0,00 €	50 144,75 €	
TOTAL ACTIF		TOTAL PASSIF	
50 144,75 €		50 144,75 €	
Contributions volontaires en nature			
864 Emploi des contributions volontaires en nature = Prestations accomplies par les bénévoles : au débit	2 124,00 €	875 Contributions volontaires en nature : bénévolat = au crédit le travail bénévole estimé	2 124,00 €

NB : on espère toujours le paiement de la facture au Dox'Art qui tarde déjà de deux années (créance 552 €).

4. Budget prévisionnel 2025

4.1 Achat d'un terrain supérieur à 8 hectares

Cet objectif figure aux conclusions de l'AG 2023 qui s'est tenue fin mai 2024. Mais il n'a pu être concrétisé en 2024, faute de terrains correspondants aux critères de l'association. On le reporte donc pour 2025.

A l'heure de l'AG 2024, qui doit se tenir le 24 mai 2025, un terrain proche de l'objectif est activement à l'étude par WILD BRETAGNE.

On estime que le budget complet d'acquisition d'un terrain entre 7 et 10 ha est de l'ordre de 30 000 à 35 000 €.

4.2 Préparer l'acquisition suivante et tripler la surface dès 2025 ?

Dans la dynamique des dons stimulés par la campagne « l'appel du sauvage », on estime que l'association peut, si besoin, rassembler rapidement un budget de dons nouveaux entre 20 000 € et 30 000 €, d'autant plus si on obtient d'ici là la reconnaissance d'intérêt général, avec ses avantages fiscaux.

Toutefois, la perspective de deux acquisitions de cette ampleur la même année reste assez improbable : la seconde acquisition potentielle ne figure pas au budget prévisionnel 2025.

Toutes les actions de sensibilisation menées intensément par les bénévoles militants dans tous les territoires bretons préparent déjà cette nouvelle étape.

Des groupes locaux s'organisent, des partenariats se consolident (Groupe Mammalogique Breton...), des groupes de projets se motivent sur la sélection des terrains : non seulement l'association sera informée de davantage d'opportunités d'acquisitions, mais elle sera structurée pour analyser plus rapidement les terrains en vue de la libre évolution, et donc elle pourra se montrer plus réactive pour réaliser ses achats.

Rajouter une deuxième surface supérieure à 8 ha permettrait de tripler rapidement la totalité des surfaces naturelles libérées dès 2026.

4.3 Démultiplier les actions de sensibilisation

L'arrivée de nouveaux et nouvelles bénévoles, comme celle de nouveaux partenaires associatifs, entraînent de nouvelles propositions d'actions militantes et de projets de sensibilisation des publics à la libre évolution.

Début 2025, un projet de festival de musique avait été envisagé pour l'été 2025. Il n'a finalement pas été poursuivi. Mais cette nouvelle initiative illustre la capacité de WILD Bretagne à inventer de nouvelles formes de promotion de la libre évolution.

Sera évoquée, lors de l'AG de mai 2025, l'éventualité de s'offrir une nouvelle ressource financière en cohérence avec le projet artistique et militant de l'association : la vente aux enchères d'œuvres d'art offertes par les artistes qui soutiennent le projet de libre évolution. Des projets similaires ont rapporté

jusqu'à 15 000 € par an à d'autres associations... Un « hiver non humain, édition 3 » pourrait fournir le cadre de cet événement...

Jusqu'ici, on a pu constater que les actions menées s'autofinanciaient.

Les recettes liées aux animations réalisées pour des communes, comme les ventes de *goodies* lors des manifestations, équilibrent les quelques dépenses de frais de route des bénévoles et de « sous-traitance » à nos partenaires.

On prévoit toutefois un meilleur remboursement des frais de route des bénévoles en 2025, et un déploiement de nouveaux projets artistiques et pédagogiques qu'on retrouve dans le prévisionnel 2025.

Chaque projet comprend des actions de communication et de publipostages, qui ont un impact sur la totalité du projet associatif, comme la stimulation des motivations bénévoles, des partenariats et des dons.

La quantité de nos publipostages par mails nécessite de passer au niveau pro : l'application MailChimp utilisée coûte 30€ par mois pour s'affranchir des limitations contraignantes de la version gratuite qui servait jusqu'ici. Soit un budget nouveau au prévisionnel, à hauteur de 360 €/an, ou environ 200 € à compter de la date de l'AG 2024 (compte comptable 623 / communication).

Enfin, un budget de 1 800 € sera consacré à la mise à disposition de matériel de sensibilisation (affiches de présentation de l'association et de la libre évolution, divers supports de communication et pédagogiques...) pour les groupes locaux qui se mettent en place courant 2025 (compte comptable 623 / communication).

4.4 Subventions, appels à projet, mécénat, organisation interne, et salariat

Plusieurs initiatives avaient été envisagées lors de l'AG 2023, en mai 2024 :

- répondre à des appels à projet
- recourir à un mécénat filtré (hors *green washing*)
- monter des dossiers de subventions

Faute de ressources humaines disponibles pour accomplir ces nouveaux chantiers, rien n'a pu être fait en 2024, et rien n'est prévu au budget prévisionnel de 2025. Alors même que l'association reçoit spontanément des propositions de partenariats et de mécénats, qui restent non traitées, faute de disponibilité...

Quoi qu'il en soit, une réflexion sera menée lors de l'AG de mai 2025 sur la nécessité de diversifier les sources de financement pour l'association, afin de ne jamais trop dépendre des options politiques ou commerciales que peuvent sous-tendre le recours aux subventions publiques ou au mécénat d'entreprise... Une charte de sélection des financeurs pourra aider à garantir à la fois la cohérence des valeurs partagées et l'indépendance financière.

D'année en année l'association réussit à mieux s'organiser sur les questions administratives, comme on a pu le constater dans ce présent dossier. Aujourd'hui par exemple, un bénévole se charge de répondre de façon réactive et personnalisée aux nombreux messages des personnes qui s'intéressent à WILD Bretagne.

Mais l'association s'engage aussi sur de nouveaux projets, groupes locaux, événements artistiques, nouveaux terrains, nouveaux partenariats... qui démultiplient par conséquent les sollicitations sur l'équipe restreinte des bénévoles réguliers/régulières.

A nouveau se pose ici la question du travail salarié, si l'on veut faire face aux ambitions croissantes de WILD Bretagne et conduire à bien nos différents projets.

Dès lors que l'association ferait appel au salariat, elle pourrait faire appel à un audit externe pour apprécier toutes ses potentialités et améliorer son organisation interne... On pourra discuter collectivement en 2026 de l'opportunité d'envisager un DLA : Dispositif Local d'Accompagnement ? Ce soutien gratuit aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui emploient des salarié.e.s a pour objet de consolider les projets associatifs et pérenniser les emplois.

Tout travail salarié nécessite de nouveaux financements, que l'association peut obtenir justement par les appels à projet, par le mécénat, par les subventions publiques.

D'ores et déjà, dès 2025, WILD Bretagne, qui n'arrive effectivement pas à réunir du temps de travail et les compétences appropriées pour identifier les subventions auxquelles sont projet associatif peut donner droit, pourrait envisager de déléguer ce sujet.

On discutera lors de l'AG de mai 2025 de l'opportunité de confier le recensement des subventions appropriées à ses activités, ainsi que le montage pertinent des dossiers de demande des subventions sélectionnées, à une consultant spécialisée. On a budgété pour cette mission externalisée 1 200 € dans le prévisionnel 2025, au compte 61 « services extérieurs ».

Quant à la sélection et le suivi des entreprises qui pourraient nous faire bénéficier de leur mécénat, ils pourraient faire l'objet d'un projet spécifique d'un.e ou plusieurs bénévoles adhérent.e.s de l'association.

4.5 Un projet d'emploi salarié pour 2026 ? Un vrai sujet de fond.

Pour un emploi, même à temps partiel, il faudrait compter un budget annuel entre 20 000 et 30 000 € : salaires, charges sociales et frais induits. Ce projet n'est pas au prévisionnel 2025.

La consolidation de l'association dans ses différents développements et le fonctionnement des subventions qui peuvent permettre de financer le travail salarié, semblent rendre nécessaire la projection d'un premier emploi salarié sur un minimum de trois années consécutives.

L'emploi en CDI est le seul légal, car l'objet du poste s'intègre au fonctionnement normal de l'association.

La perte éventuelle des subventions, qui financeraient une part conséquente du poste, justifieraient, si besoin, la rupture du contrat de travail.

Au vu du fonctionnement historique de l'association WILD Bretagne, qui prône l'auto-gestion, un statut minimal d'agent de maîtrise devra être envisagé, pour une plus grande autonomie de la personne salariée.

Reste à voter cette perspective d'embauche collectivement, et, le cas échéant, à s'organiser pour la rendre optimale, et à trouver les moyens de la financer.

Qui pourrait faire l'affaire ?

Une fiche de poste précise et une offre d'emploi devront être définis, en fonction des nécessités du projet associatif.

Il conviendra de diffuser l'offre d'emploi largement pour donner toutes ces chances à l'association de recruter la personne dont elle a vraiment besoin.

Une équipe, composée d'adhérent.e.s non candidat.e.s au poste, sera mandatée par le CA pour ces opérations : elle garantira l'objectivité dans la sélection des candidatures et fera librement le choix définitif de la personne à recruter.

Tout recrutement se fait en fonction des compétences professionnelles et de la motivation exprimée.

Mais dans un cadre associatif, certaines personnes bénévoles, qui portent fidèlement le projet collectif depuis plusieurs années, peuvent se porter naturellement candidates.

Les adhérent.e.s bénévoles les plus engagé.e.s pour le projet associatif font souvent déjà partie du CA.

Réciproquement, il semble justifié que la personne salariée participe proactivement aux délibérations du CA.

En tant que gouvernance officielle de WILD Bretagne, le CA sera d'office, par délégation de l'association, l'employeur de toute personne salariée.

Comme les décisions importantes font l'objet d'un vote démocratique du CA, certaines précautions doivent être prises pour qu'aucun.e salarié.e ne puisse être suspecte d'être, de fait, son propre employeur, ce qui est interdit aux associations loi 1901.

Les statuts de l'association prévoient ainsi la possibilité d'avoir un.e membre du Conseil d'Administration de WILD Bretagne au statut de « adhérent.e.s salarié.e », sous condition que le nombre de salarié.e.s membres du CA n'excède pas 1/5 ème du nombre des membres du CA.

Ce qui signifie aussi que, pour 1 salarié.e, le CA doit être composé de 5 adhérent.e.s minimum. Pour 2 salarié.e.s, le CA devra comprendre plus de 10 adhérent.e.s...

Par ailleurs, il conviendra de désigner un.e ou deux membres du CA comme référent.e.s « hiérarchique.s » du ou de la salarié.e, pour l'encadrement de ses missions, la gestion et l'animation de ses fonctions/tâches et le contrôle de son travail. Quel que soit le mode de management, tout.e salarié a besoin de se rapporter facilement et fréquemment à un.e ou deux encadrant.e.s clairement désigné.e.s, pour accomplir correctement les missions qui lui sont confiées, gérer ses congés et absences, et même reporter ses heures de travail et ses frais en vue de la constitution et du paiement de son bulletin de salaire.

Le contrôle du temps de travail, par exemple, n'est pas anodin, car les bénévoles qui deviennent salarié.e.s de leur association, ont parfois du mal à tenir un suivi formel et rigoureux des heures de travail salarié.e.s (respect du contrat de travail / du droit du travail), quand, par ailleurs, iels tiennent à poursuivre, sans compter et librement, leur implication militante bénévole au sein de la même association...

Ces considérations mettent en évidence certaines difficultés à recourir à l'emploi salarié pour notre association. Il conviendra d'arbitrer collectivement, lors de l'AG de mai 2025 sur l'engagement concret que représente le recours à du personnel salarié pour une association comme WILD Bretagne. Devant les implications d'un tel projet, un vote lors de l'AG semble indispensable.

Si l'option de l'emploi salarié n'était pas retenue, il pourrait être utile d'envisager le recours à la sous-traitance, en prenant toutes les précautions d'une non requalification en salariat déguisé...

Conclusion : WILD Bretagne *fait le job* !

Lors de sa création en février 2021, par une poignée de copaines motivé.e.s, WILD Bretagne se lançait sans argent dans un projet militant de grande ampleur : faire la promotion en Bretagne de la libre évolution, par des moyens artistiques et pédagogiques diversifiés, et affranchir, dans ce but de libre évolution, des terres à fort potentiel de biodiversité.

L'énergie militante et le talent des fondatrices se concrétisent quatre années plus tard par de multiples publics sensibilisés, et déjà 7 hectares de forêts libérées de toute domination humaine.

Le pari fut gagnant et les promesses tenues. Respect aux militant.e.s de la première heure !!!

Ce rapport financier témoigne d'une vitalité associative formidable, avec en particulier la possibilité de doubler la surface des terres protégées dès 2025, voire tripler en 2026 !

WILD Bretagne en a les moyens.

Grandir aussi rapidement reste toutefois un réel *challenge* associatif qui sera discuté et travaillé lors de l'AG 2024, le 24 mai 2025 à Saint Maudé, Plouray (56).

Au programme de cette Assemblée Générale : l'autogestion « réalité ou fiction ? ».

Le rapport d'activité et le rapport financier 2024 devraient susciter des réflexions nécessaires sur les thématiques suivantes :

- Pérenniser l'association : comment s'assurer de la répartition équilibrée des implications bénévoles à l'heure de la démultiplication des projets, des partenariats et des antennes locales (les quelques fondatrices ne peuvent pas se charger de « piloter » tous les projets)
- Envisager de salarier les fonctions clés, régulières, stratégiques...
- Rembourser activement les frais des bénévoles pour ne pas fragiliser l'engagement

Enfin, on espère beaucoup de la reconnaissance d'intérêt général, qui devrait se concrétiser courant 2025, pour « passer à un tout autre niveau » et *booster* la collecte de fonds = démultiplier les terres en libre évolution. Sans parler, à l'horizon 2026, des possibilités de subventions publiques et de mécénats privés ...